



N°58 - MARS 2009

Édito
du Président
Pierre MARINÉ

Bulletin du Comité Régional Olympique et Sportif Provence - Alpes



Merci

L'Assemblée Générale du CROS Provence-Alpes nous a fait chaud au cœur.

Elle a été marquée par une très forte mobilisation du mouvement sportif régional et une formidable convivialité.

Je tiens à remercier chaleureusement tous les Comités et les Ligues de la confiance qu'ils m'ont accordé en me reconduisant, pour 4 ans, à la présidence.

A l'heure où s'ouvre une nouvelle olympiade, j'ai pu apprécier au cours de cette Assemblée Générale des signes forts d'encouragement pour le CROS et son rayonnement dans la région.

En tout premier lieu, 27 candidats se sont présentés à l'élection du Comité de Direction : ce sont donc près de 40% des Ligues et Comités Régionaux qui ont manifesté ainsi leur intention de participer à la gestion et aux activités du CROS. J'y vois un signe très encourageant pour l'avenir...

En second lieu, 80% de la totalité des voix étaient réunies. Cette présence massive du mouvement sportif régional conforte la nouvelle équipe dirigeante et son président dans leur volonté de toujours mieux représenter et défendre les intérêts et les valeurs de notre sport.

Enfin pour la première fois, le Président du CROS Côte d'Azur, en la personne d'Alain Koubi, était présent à notre Assemblée Générale.

J'ai particulièrement apprécié sa venue qui laisse augurer d'une collaboration plus étroite et plus sereine entre nos deux structures. Du moins, je l'espère...

Sachez que nous allons encore mieux nous organiser, nous structurer pour améliorer les relations du CROS Provence-Alpes avec ses adhérents et partenaires naturels.

Sachez surtout que le CROS est à votre service, que la porte est grande ouverte à toutes celles et ceux qui auraient besoin de soutien, d'aide, de conseils.

Nous devons tous être persuadés que c'est dans notre capacité à agir ensemble, à nous soutenir, dans le respect de l'identité et des spécificités de chacun que nous saurons mieux appréhender l'avenir et les incertitudes qui pèsent sur notre quotidien.

Encore merci...

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU CROS PROVENCE-ALPES Une soirée réussie



Anne-Julie Clary
Conseillère Régionale,
Déléguée au sport et à la vie étudiante

L'Assemblée Générale du CROS Provence-Alpes s'est tenue le 19 Mars au CREPS d'Aix en Provence que nous remercions pour la qualité de l'accueil et des services. Elle a été marquée par une forte mobilisation des Ligues et Comités. Près de 80% de la totalité des voix étaient réunies. Ce fût donc, aux dires de chacun, une assemblée générale d'excellente facture.

A ce quorum largement atteint, il nous faut rajouter la présence des CDOS et de nos fidèles partenaires que sont le Conseil Régional, la Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports et la Faculté des Sciences du Sport de Luminy.

Dans son rapport moral Alain Fischer a particulièrement mis en avant les dossiers aussi stratégiques que la

formation, l'emploi et le conseil aux associations sportives. Après lecture du rapport de Gérald Reich, Commissaire aux Comptes et du rapport financier par Gérald Iacono, trésorier, les comptes ont été approuvés à l'unanimité.

Pierre Mariné a, pour sa part, fait le bilan de la mandature avant l'élection du nouveau Comité de Direction et le discours des personnalités.



Remise de la Médaille Jean Bouin
à Bernard Sauvaire

En fin d'Assemblée Générale, Bernard Sauvaire, Secrétaire Général du CROS, a reçu la médaille Jean Bouin pour honorer l'ensemble de sa carrière de dirigeant sportif. Bernard a décidé d'arrêter pour être plus souvent dans son Gard natal. Les portes du CROS lui seront toujours grandes ouvertes.



CCNS Évolution de la grille de salaires

L'avenant numéro 36 relatif aux salaires a été étendu par arrêté publié au J.O. du 24/02/2009. Il marque l'évolution échelonnée du Salaire Minimum Conventionnel (SMC) et donc des groupes de la CCNS en trois phases : 1er avril et 1er septembre 2009 et enfin 1er janvier 2010. Fait nouveau, **le salaire brut réel de l'ensemble des salariés devra évoluer** au moins du montant des augmentations de chaque groupe. Ainsi, même si la rémunération des salariés est supérieure au SMC de leur groupe, ces salariés devront également être augmentés à minima à hauteur des montants prévus dans l'avenant. **Renseignements complémentaires sur notre site internet.**

JEUX OLYMPIQUES Annecy : ville requérante

Mercredi 18 Mars 2009, le Conseil d'Administration du CNOSF a choisi Annecy pour représenter la France en tant que ville requérante à l'organisation des Jeux Olympiques 2018. Annecy est ainsi, à ce jour, la 3ème ville déclarée à l'organisation des Jeux d'Hiver avec Pyeongchang (Corée du Sud) et Munich (Allemagne). La date limite de dépôt des candidatures auprès du CIO a été fixée au 15 Octobre 2009. De mi-octobre à Juin 2010, le CIO procèdera à l'expertise technique des villes requérantes afin de sélectionner les villes candidates. Le vote final pour choisir la ville organisatrice des J.O. 2018 aura lieu en Juillet 2011 à Durban (Afrique du Sud).

➔ Pour plus de renseignements, venez consulter notre site internet : www.crosprovencealpes.com

- Bulletin réalisé et édité par le CROS Provence-Alpes diffusé gratuitement à 1 500 exemplaires aux partenaires du mouvement sportif régional.
- Directeur de la Publication : Pierre Mariné • Comité de Rédaction : A. Manificier - J.D Bonnet - A. Fischer • Infographiste : Valérie Bonifay
- CROS PA : 87 rue Raymond Teisseire - 13009 Marseille - Tél. 04 91 26 28 48 - Fax. 04 91 74 17 84 - E-mail : cros.pa@wanadoo.fr



Interview

3 QUESTIONS à Dominique ABADIE Président du CDOS des Bouches du Rhône

Vous êtes Président du CDOS 13 depuis le mercredi 11 Février 2009, comment envisagez-vous votre mandature ?

Comme je l'ai écrit et dit, au-delà du Président que je suis devenu par la volonté de l'Assemblée Générale du CDOS 13, c'est en rassembleur et fédérateur que je vais accomplir mes nouvelles missions. C'est au nom du Mouvement Sportif Départemental que je me suis engagé en ayant les garanties que celui-ci, dans toutes ses composantes et sa grande diversité, m'accompagnerait et me soutiendrait afin de poursuivre l'œuvre accomplie par nos prédécesseurs. Je tiens ici à rendre hommage à ces femmes et ces hommes qui depuis de longues années ont fait du CDOS 13 l'un des tous premiers de France et ont permis en tout temps et en tous lieux de promouvoir les valeurs du Sport et de l'Olympisme. C'est donc dans la continuité que le Comité Directeur proposera aux sportifs des Bouches du Rhône un projet novateur et mutualiste pour l'olympiade qui débute. Nos actions seront harmonisées au sein de notre CROS PA et en étroite collaboration avec les CDOS voisins afin d'assurer à notre projet une identité territoriale forte.

Les orientations gouvernementales actuelles en matière de développement des activités sportives vous semblent-elles aller dans le bon sens ?

Je ne vous cache pas que je perçois de grandes inquiétudes quant à l'avenir du mouvement sportif. Les avis de tous les amis qui m'entourent et qui ont souhaité s'associer à son devenir départemental confirment ce sentiment : le sport est en danger. Nous avons constaté de longue date l'indigence du budget accordé au sport par l'Etat Français. Nous avons toujours réclamé, et je continuerai à le faire, des moyens à la hauteur des engagements humains désintéressés de nos dirigeants sportifs. Hélas, force est de constater que nous ne sommes pas entendus et que la politique de régression en matière de développement du sport se poursuit. Notre gouvernement reste sourd à nos appels répétés, constatant le formidable engagement citoyen de nos associations et tous les bienfaits que le sport apporte à la nation mais préférant exprimer sa reconnaissance par des paroles que par des actes. Le sport français devra sans doute dans un avenir proche, passer par des actes pour être considéré à sa juste valeur.

Vous avez exprimé le désir d'un rapprochement plus actif du CDOS 13 et du Mouvement Sportif Départemental, comment l'envisagez-vous ?

Les comités départementaux, leurs associations et leurs adhérents ont souvent ressenti un sentiment de distance de la part du CDOS à leur égard. Je souhaite très fortement redonner du sens à ces rapprochements. Dans cette optique le Comité Directeur du CDOS 13 où siègent les membres élus par l'Assemblée Générale sera l'organe essentiel d'échanges, de propositions et de décisions de notre structure. Après avoir recensé l'ensemble des dossiers et missions que le CDOS doit mener à bien au nom du Comité Olympique et du Mouvement Sportif Départemental, tous les comités départementaux, y compris ceux qui ne sont pas représentés au Comité Directeur, seront appelés à s'associer étroitement au projet départemental. Présents dans les commissions départementales ou siégeant au Comité Directeur, tous pourront ainsi participer activement au développement et au rayonnement du sport départemental. Les actions engagées par les personnels du CDOS 13 au service des associations sportives et des collectivités seront poursuivies et amplifiées afin que tous puissent compter sur les compétences professionnelles reconnues de nos salariés.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU CROS PROVENCE-ALPES

Le nouveau Comité de Direction

Un seul tour a été suffisant pour élire les 21 membres du Comité de Direction. Avec 11 sièges, et conformément aux statuts, le collège des fédérations olympiques est majoritaire. Rappelons qu'avec les 4 Présidents de CDOS et le médecin du CROS, membres de droit, le Comité de Direction compte 26 membres dont voici le détail :

BLANCHARD Jacques	Base Ball	Olympiques
FISCHER Alain	Tennis	
GIRAUD André	Athlétisme	
LIBERMAN Hervé	Judo	
MARINÉ Pierre	Handball	
PIERRISNARD Roger	Football	
QUINSAC Muriel	Hockey s/ gazon	
RAYNAUD Michel	Haltérophilie	
REBUFAT Denis	Voile	
STANCZAK Martine	Taekwondo	
THOMAS Bernard	Basket Ball	
COILLARD Julien	Montagne&Escalade	Nationales
COSTE Lucette	Pétanque	
GENNATIEMPO Didier	Rugby	
MAUREL Gil	Golf	
AUBERT Henri	UNSS	Scolaires
PEYRIC Joel	FSGT	Affinitaires
REYES Francis	Handisport	
GUAGEY Jean-Paul		Personnes Qualifiées
IACONO Gérald		
GIVONE Jean-Pierre		



Alain Koubi, Président du CROS Côte d'Azur, entouré d'André Amiel et Alain Fischer



MEMBRES DE DROIT

DEMOULIN Alain	CDOS 04
PARENT Mario	CDOS 05
ABADIE Dominique	CDOS 13
MOUHET Maurice	CDOS 84
AGENET Charles	Médecin

ALIMENTATION DU SPORTIF Samedi 6 Juin CREPS Aix en Pce

Le CROS Provence-Alpes a mis en place, depuis deux ans maintenant, une commission Sport-Santé Provence-Alpes présidée par le Docteur Christian Roux.

Cette commission organisera la 2ème rencontre Sport-Santé du mouvement olympique et sportif de Provence-Alpes qui aura pour thème "Alimentation du Sportif - Besoins et Dangers" le :

**Samedi 6 Juin
9h-12h30**

au CREPS d'Aix en Provence

L'alimentation des sportifs paraît couler de source : beaucoup d'énergie et de sueur qu'il faut compenser... La réalité est bien plus complexe. Les idées reçues interfèrent régulièrement avec la logique et le raisonnable. Elles viennent souvent perturber l'équilibre nutritionnel entraînant généralement des excès ou des déficits en tout genre.

Cet équilibre est pourtant fondamental. Il est à la base de cette recherche incessante de l'état de forme et du... poids de forme.

Quelle démarche adopter pour permettre au sportif de s'adonner pleinement et efficacement à son activité ? Quelles sont les bonnes pratiques en matière de nutrition ? Que faut-il penser des compléments alimentaires ?

Qu'existe-t-il de nouveau, Docteur, pour mieux gérer l'alimentation du sportif ?

Telles sont, rapidement présentées, quelques questions qui seront traitées par les médecins qui ont accepté de venir témoigner à l'occasion de cette nouvelle rencontre.

Agenda

4 Avril

Les Rencontres du CROS
"Mécénat Sportif : un nouvelle source de financement"

10 Avril

Formation CROS
"La gestion du risque par le dirigeant sportif"

